

Plénière de clôture : oser les changements, stratégie et outils

Gilles BERHAULT



Pour finir cette Université, avant de vous donner rendez-vous, pour ceux qui le souhaitent, aux restitutions d'Aix-en-Provence et de Paris, nous allons parler de changement, après les réflexions "Do it"...

Pour cette table ronde, nous allons terminer uniquement avec des hommes, après avoir commencé uniquement avec des femmes ! Ce n'était pas vraiment volontaire, du moins pour la clôture.

Participeront à cette dernière table ronde :

- Serge ANTOINE, président d'honneur du Comité 21,
- Karim KHEMIRI d'Amnesty International,
- Jean-François TALLEC, préfet de l'Indre,
- Ronan UHEL de l'Agence européenne de l'environnement.

Ils vous préciseront en deux phrases leurs fonctions et les structures. Je leur ai demandé d'être très brefs, cinq minutes chacun, pour laisser ensuite la parole à la salle et faire place au débat. Tout de suite, je passe la parole à Serge qui veut nous parler de ses envies...

INTERVENTION

Serge ANTOINE

Président d'honneur
du Comité 21



Bonjour. Nous ne sommes pas là pour une réunion de synthèse et de restitution. Je n'ai pas le don d'ubiquité ; je n'ai assisté qu'à quatre ateliers. Par conséquent, la seule chose que je puisse faire est de ne pas vous frustrer. On reste toujours, à la fin d'un colloque sur sa faim. Je déteste les fins. Pour moi, ce n'est qu'un commencement, une germination. Alors j'ai envie de vous donner quelques envies. Après tout, le développement durable, je l'ai appris ici, c'est le plaisir, le développement du souhaitable ; c'est enfin demander à la société de dire ce qu'elle veut.

J'ai plusieurs entrées comme cela. Au commencement, elle souffle – cela vient de l'autre Serge qui est là (ORRU) ; vous avez reconnu le souffle du vent, bien sûr – pour semer les graines à tout vent. Il y a : "Osez et nous ferons le reste." C'est important.

Pour moi, le développement durable, c'est d'abord une envie, une envie de développement durable. Là, nous en avons tous envie et nous devons repartir avec encore davantage d'envies que nous ne pouvons réaliser. Je crois à l'utopie, à l'affirmation d'un certain nombre de pistes qui sont des pistes de valeurs, de civilisation, de solidarité, de fraternité.

Tu as demandé que je me présente. Je suis retraité depuis douze ans – huum... (rires) – et j'ai remplacé trois femmes au Comité 21 puisqu'elles m'ont demandé toutes les trois de créer ce Comité 21 en 1994. Ma deuxième qualité, si j'ose dire, est d'être à la Commission méditerranéenne du développement durable et d'essayer de travailler avec l'ensemble des pays méditerranéens. Sur ce point, il y a bien eu un atelier sur l'international,

**“Le développement durable,
je l'ai appris ici, c'est
le plaisir, le développement
du souhaitable”**

mais il faudrait probablement cultiver le souffle de l'Europe, de l'international, de la Méditerranée davantage que nous ne l'avons fait, y compris dans la déclaration finale qui reste un devoir à faire. Je ne sais pas où nous en sommes, mais tu le raconteras.

Ces envies... je ne vais justement pas vous les dire ! (*Rires.*) C'est à vous de recenser celles qui vous intéressent.

Je vais simplement vous donner des titres :

Des envies de plus de démocratie, des envies de faire participer des gens qui ne peuvent pas participer – nous créons tout le temps des handicaps devant nous ; de ceux qui ne savent pas ce que c'est, qui ne jouent pas avec, etc.

L'envie de plus de systémique. Et là, je condamne ceux qui, ici, osent parler encore de trois piliers. Ils sont quatre : le culturel est dedans à plein, des deux pieds. Il faut l'y restituer. Ce n'est pas facile à faire, ce n'est pas les Beaux-Arts, mais il faut le mettre dedans. Le combat pour la culture est un combat pour le développement durable.

Il va sans dire qu'il ne peut pas y avoir de développement durable sans communication. Ne jetons pas l'anathème sur ceux qui le portent professionnellement. Nous sommes avec eux dans la difficulté de nous exprimer, comme ils le sont d'exprimer ce que nous n'exprimons pas. Nous devons travailler en partenariat. C'est peut-être également une piste que nous avons envie de suivre.

Les envies d'Agendas 21. On a envie que tout le monde en fasse. On a envie que cela soit clarifié – qui fait quoi ? – parce qu'on est "encombré", mais on a quand même envie que tout le monde en fasse. Et des vrais, c'est-à-dire pas des Agendas 21 expédiés en six ou deux mois, avec au bout un produit fini ! Il n'y a pas de colloque fini, comme il n'y a pas de développement durable fini. Ce sont les germes qui comptent. C'est difficile.

Je vais vous raconter une anecdote de frustration pour terminer – tu vois "pour terminer"... (*Rires.*)

Un jour, j'ai eu l'extraordinaire opportunité d'entendre des spécialistes de l'énergie raconter que, dans un an et demi – et c'est arrivé un an et demi après –, ce serait la crise du pétrole, la bataille entre les États-Unis et l'Europe, l'élévation du prix du pétrole, des royalties, etc. Il y avait vraiment le gotha de l'énergie mondiale. J'ai appelé l'AFP – cela ne m'arrive pas souvent – pour leur dire : "J'ai quelque chose à vous dire". On m'a répondu : "Monsieur, cela ne m'intéresse pas. C'est un problème d'avenir et nous ne nous occupons que du présent." Voilà... La frustration... Je n'en ai jamais conclu à un "racisme" quelconque à l'égard de ceux qui ne comprennent pas ; je dis que c'est notre faute si nous ne travaillons pas avec les quelques journalistes qui sont en pointe pour avancer là-dessus.

Dernier point, j'adore la représentation, j'adore que soient là les élus et toutes les échelles qu'il faut. J'ai le plus grand respect pour les règles qui font que tous les syndicats doivent y être, que tout le monde doit y être, mais je regrette que, dans les lieux où l'on travaille avec une représentation nécessaire, on ne mette pas dans le coup davantage ceux qui ont la légitimité – je termine avec ce par quoi nous avons commencé, c'est-à-dire le problème difficile de la légitimité.

Tout le monde est légitime, mais je regrette que ceux qui ont réellement travaillé, fait l'effort, payé de leur sang, de leur carrière, de leurs petites entreprises pour jouer un peu plus

“Je condamne ceux qui, ici, osent parler encore de trois piliers. Ils sont quatre : le culturel est dedans à plein, des deux pieds”

▼
“Il n’y a pas de colloque fini, comme il n’y a pas de développement durable fini. Ce sont les germes qui comptent”
▲

de développement durable ne soient pas davantage entendus dans les collèges... Je le dis pour le préfet qui est mon voisin et qui va d'ailleurs parler.

Dans une préfecture, il y a une centaine de commissions que vous devez présider et les représentants et, parmi les représentants, il y a les légitimes. Il y a aujourd'hui un peu l'environnement, mais pas ceux qui sont en pointe sur le développement durable.

C'est un appel de plus. Mais j'en ai plein, des envies ! J'ai un sac d'envies. Vous en avez tous et il faut les garder pour que nous n'ayons pas de fin de colloque, mais un après-colloque. *(Applaudissements.)*

Gilles BERHAULT

Karim, en dehors du fait que tu nous as appris que la France faisait partie maintenant des territoires d'intervention d'Amnesty International, je crois que vous travaillez sur des outils de changement. Je te laisse donc la parole.

INTERVENTION

Karim KHEMIRI

Commission "entreprises"
Amnesty International



Je suis d'Amnesty International que vous connaissez certainement tous. Amnesty International, c'est près de 2 millions de bénévoles et militants qui œuvrent dans presque tous les pays de la planète. Je crois qu'il en reste vingt dans lesquels nous ne sommes pas. Nous sommes également au niveau des institutions internationales.

Notre travail – notre présidente l'a résumé – est de lutter pour la liberté d'opinion dans le monde, pour le respect des droits humains, pour leur promotion et leur incorporation dans des documents internationaux – je reviendrai sur cette notion de documents internationaux qui est fondamentale-, de faire en sorte que les droits humains soient incorporés dans la démarche des acteurs qu'ils soient étatiques, économiques – donc les entreprises-, institutionnels ou que ce soit les citoyens.

Je suis de la Commission "entreprises" d'Amnesty International. Nous travaillons sur les questions d'entreprises avec, en toile de fond, les droits économiques, sociaux et culturels. Si Amnesty International peut exister aujourd'hui, c'est grâce aux militants de base dont je fais partie aussi, qui, chaque jour, sont sur les marchés pour faire signer des pétitions, pour envoyer des lettres, pour faire en sorte de pouvoir éditer des documents que vous connaissez très bien, comme notre rapport annuel qui sert, notamment à des juges, à donner des informations concrètes, car c'est un travail de recherche que nous faisons.

Pour résumer, nous sommes présents à la fois pour la défense des droits humains, comme on l'entend en général, c'est-à-dire les prisonniers d'opinion, les prisonniers politiques, mais également pour les droits économiques, sociaux et culturels sur lesquels je travaille un peu plus.

À partir de là, comment "oser le changement" ? La question n'est pas simple. Elle part d'abord d'un constat que nous avons tous fait ici, plus ou moins, en atelier, à savoir que les

“En France, la dimension sociale droits humains doit être prise en compte”

choses sont implicites, que, pour beaucoup, la notion du social en France n'a pas lieu d'être ; je parle là de droits humains. Pour beaucoup, la dimension "droits humains", est souvent oubliée. En France, la dimension

sociale "droits humains" doit être prise en compte. Ce n'est pas un facteur négligeable. Elle s'applique en tous lieux et à toutes entreprises.

Une conscience citoyenne a émergé, faite de militants, des citoyens que nous sommes tous ici et qui ont permis l'émergence de demandes politiques, d'évolutions législatives et dans le monde des affaires.



Je vais vous citer une phrase de Kofi ANNAN qui fait bien état de cette évolution de la conscience collective : *“Nous ne demandons pas aux entreprises de faire quelque chose de différent dans leur politique des affaires ; nous leur demandons de faire leurs affaires courantes différemment”*. Ici, on touche à la méthode, à la façon de faire. J’ai notamment assisté à un atelier dans lequel on parlait de diagnostic. Ce n’est pas négligeable. Tout est à revoir dans ce domaine. J’y reviendrai par la suite.

Le marché a pris conscience de cette attente citoyenne. On parlait en introduction de développement durable sous l’angle “consommation”. Effectivement, le marché l’a compris et les marchés ont vu également que les investisseurs ont aujourd’hui des critères sociaux pour évaluer les entreprises, dont les droits humains. Comme vous le voyez, c’est un ensemble de critères qui font qu’aujourd’hui une entreprise – je vais me concentrer sur l’entreprise-, si elle ne répond pas à des attentes en termes de droits humains, de responsabilité sociale des entreprises, peut voir sa survie menacer ; cela peut conditionner sa survie.

Nous faisons le constat que le développement durable incorpore peu la dimension sociale. C’est le “parent pauvre” du social. Nous l’avons vu dans les rapports de développement durable. Je l’ai dit assez fréquemment. Je vous donne un exemple. Dans les rapports de développement durable qui sont sortis, le poids des critères sociaux devrait représenter, selon le profil GRI (la matrice d’analyse), environ 30 %. Or, dans l’ensemble des rapports étudiés, il apparaît clairement que le taux est inférieur, voire s’efface totalement dans beaucoup d’entre eux.

Cela interpelle la dimension développement durable. Y intègre-t-on la dimension de droits humains ? Comment faire évoluer les choses ? À Amnesty International, nous nous concentrons sur les droits humains, sur la responsabilité sociale des entreprises. La première étape est de faire évoluer les esprits. Comment faire ?

Premièrement, c’est reconnaître la Déclaration universelle des droits de l’homme, faire que chaque entreprise s’engage à la reconnaître. Aujourd’hui, seules deux entreprises sur 75

▼
“Nous ne demandons pas aux entreprises de faire quelque chose de différent dans leur politique des affaires ; nous leur demandons de faire leurs affaires courantes différemment”
▲

“Premièrement, c’est reconnaître la Déclaration universelle des droits de l’homme, faire que chaque entreprise s’engage à la reconnaître”

qui se sont déclarées l'ont fait. Il s'agit de Total et Axa. Deux entreprises françaises seulement l'ont fait. Beaucoup nous disent qu'ils y travaillent, qu'ils incluent ces critères dans le travail, mais ce n'est pas suffisant.

Bien entendu, on peut mettre en place des étapes intermédiaires. On parle de Global Compact, de principes directeurs de l'OCDE, de codes de conduite et j'en passe, mais, à un moment donné, il faut s'engager et reconnaître un document qui fait foi pour tout le monde.

**“Le développement durable
aujourd'hui n'existe que
par la pression des citoyens”**

Ensuite, c'est s'engager avec des objectifs très clairs. On a beaucoup parlé d'objectifs dans les ateliers. Il est apparu que la dimension de diagnostic, de mesure était problématique pour beaucoup. Mais les objectifs sont indispensables pour que les citoyens également puissent s'y retrouver. Le développement durable aujourd'hui n'existe que par la pression des citoyens. Nous sommes un peu démunis en tant qu'experts pour faire pression sur les politiques si nous n'avons pas l'appui des citoyens : ne l'oublions pas.

Troisièmement, c'est le dialogue. Il ne faut pas encore une fois omettre les ONG, l'ensemble des parties prenantes qu'elles soient syndicalistes ou associatives, pour mettre en place des outils d'analyse, de suivi. Dans l'atelier “Diagnostics”, il a été dit que l'on ne pouvait plus se satisfaire d'outils quantitatifs pour aborder le développement durable. Au niveau européen, comme l'a très bien dit Ronan lors de cet atelier, on ne peut pas se satisfaire du fait que l'Union européenne le transmette à Eurostat qui traite cela selon des critères de PIB. Où est la dimension sociale dans cette approche ? Je pose la question.

L'état d'esprit ne suffit pas. Nous travaillons sur la base de textes internationaux, de références. Je vous en cite deux ou trois ; c'est la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant, les Conventions de l'OIT (Organisation internationale du travail). C'est nécessaire. J'ai également participé à l'atelier “Solidarités locales et internationales” ; on ne peut pas aujourd'hui être solidaire, développer le développement durable, sans un cadre légal équivalent pour tous. Nous avons cette perception que les droits sont là et qu'ils permettent à chacun de s'appuyer sur ce socle pour évoluer.

Encore une fois, cela n'est pas suffisant ; il faut le décliner de façon opérationnelle. Amnesty International y travaille en participant à la réalisation de codes de conduite. J'ai regretté que ce mot n'apparaisse pas dans les débats ici. Les entreprises – dont nombre sont ici – se doivent de décliner de façon opérationnelle et concrète ces points dans leur

**“Le groupe Accor a contractualisé
les critères sociaux avec
ses sous-traitants”**

méthodologie, dans leur façon de faire, comme le disait si bien Kofi ANNAN. Les chartes éthiques également sont développées.

Lors d'une grande réunion avec les plus grandes entreprises du CAC 40, nous avons interpellé le groupe Accor au sujet de problèmes de sous-traitance qu'ils ont eus pendant un an avec des femmes de ménage. Le groupe Accor est venu exposer une méthode très simple qu'il a mise en place pour faire en sorte que des critères sociaux soient intégrés : il a contractualisé les critères sociaux avec ses sous-traitants. Voilà une démarche très claire.

Prenons les achats ; il est tout à fait possible d'incorporer des clauses sociales, droits

humains, environnementales dans les critères d'achats. Voilà des choses très concrètes, pour vous, mesdames et messieurs des entreprises, qui permettent de faire un vrai développement durable incorporant un, deux, trois, quatre, le nombre de critères que vous voulez.

Le développement durable, c'est également entrer dans le concret très rapidement.

Je vous remercie et je souhaite dire que je partage l'idéal de Serge de faire que toutes nos envies, tous nos désirs se réalisent, mais j'aimerais également que ce soit sur le socle des droits humains pour que, tous, nous puissions en profiter.

(Applaudissements.)

Gilles BERHAULT Monsieur TALLEC, vous êtes préfet de l'Indre. Nous sommes très heureux d'accueillir un préfet ; c'est un symbole. Vous êtes impliqué particulièrement, dans des démarches de développement durable, dans une volonté de communication à deux sens, de l'État vers les citoyens...

INTERVENTION

Jean-François TALLEC

Préfet de l'Indre



Je vais essayer, au travers d'un exemple d'action de communication mené par les services de l'État dans le département, de vous dire ce que peut être la communication de l'État en matière de développement durable. Je le ferai en vous indiquant ce qu'ont été nos objectifs, le contenu du Forum du développement durable que nous avons organisé, en tirant quelques leçons et je terminerai en essayant de vous dire ce que je vois comme rôle du préfet ou des services de l'État en général dans le domaine du développement durable.

Nous nous sommes fixés, sans trop savoir où nous allions, pour réaliser cette action de communication, trois objectifs :

- réaliser une prise de conscience et une action pédagogique en direction des habitants du département de l'Indre en matière de développement durable ;
- mieux impliquer les acteurs locaux ;
- positionner l'Indre, département souvent en manque de visibilité –on ne sait pas trop où il est, un peu au milieu de la France... on ne sait pas ce que sont ses vocations – comme un territoire de référence en matière de développement durable.

Après avoir un peu tâtonné, nous avons mis au point un concept de Forum international du développement durable qui comportait trois modules :

- le premier était une exposition sur trois jours ; je vous en dirai peut-être un petit mot tout à l'heure ;
- le deuxième a été une série de conférences de manière à donner le maximum d'informations sur le développement durable avec quelques professeurs, chercheurs qui étaient tout à fait aptes à parler de ces sujets ;
- le troisième module a été un colloque scientifique dont nous espérons qu'il nous donnerait cette référence, en essayant de pérenniser le rendez-vous annuel en matière de développement durable.

Ce Forum international s'est tenu sur trois jours à la fin du mois de juin dernier et nous pouvons commencer à en tirer les leçons suivantes.

D'abord, nous avons réussi une assez bonne implication des partenaires locaux : collectivités qui nous ont prêté leur concours de façon très importante, mais également socioprofessionnels. Je réponds là à l'une des indications données tout à l'heure par M. ANTOINE, puisque les professionnels nous ont dit : *“Nous participons à condition que vous nous mettiez en scène. Il faut que les gens qui viendront se reconnaissent en tant qu'agriculteurs,*

chefs d'entreprise, artisans dans ce que vous allez montrer.”

Nous avons également apporté aux collectivités qui le souhaitent une information sur la démarche d'Agenda 21 puisque l'un des thèmes du colloque scientifique était précisément ce que nous avons très longuement évoqué ce matin au sein d'un atelier, à savoir l'articulation des différents niveaux de territoire dans la rédaction des Agendas 21.

Nous avons sans doute à mieux réussir dans la participation de la population, en ayant peut-être une approche un peu plus ludique de l'exposition. La participation de 600 scolaires est un aspect très positif.

Nous avons un problème de légitimité puisque certaines associations que nous avons souhaité associer n'ont pas désiré venir en disant que, par définition, l'institutionnel que nous étions n'était pas légitime à parler du développement durable. Donc, il nous faudra reprendre le dialogue avec elles.

“Le développement durable ne doit pas être un alibi écologique ou environnemental”

Évidemment, je pourrai développer tout ceci si vous le souhaitez, mais je voudrais maintenant vous dire quelques mots, pour essayer de rester dans le temps imparti, de ce que je vois comme rôle pour les services de l'État et pour le préfet en matière de développement durable :

– d'abord bien se pénétrer de l'idée que le développement durable ne doit pas être un alibi écologique ou environnemental qui sert à arrêter des projets plus qu'à les porter ; c'est fondamental ;

– mettre en œuvre la stratégie nationale ; elle existe, elle est aujourd'hui, pour l'ensemble de la population de ce pays, une Charte en matière de développement durable ;

– faire en sorte que les services de l'État soient exemplaires en la matière, évidemment dans leurs comportements au quotidien, mais également en réalisant, en leur sein, une diffusion de la notion de développement durable pour que chaque agent, à quelque niveau qu'il se situe dans nos Administrations, soit bien pénétré de ce concept de développement durable. Ce n'était pas l'un de nos objectifs lorsque nous avons fait ce Forum du développement durable, mais cela a été un résultat extrêmement intéressant puisqu'il a permis de décloisonner le travail interministériel et d'impliquer d'une manière remarquable, avec beaucoup de motivation, tous les agents de nos administrations ;

– être les garants locaux du développement durable – c'est d'ailleurs la stratégie nationale qui le dit-, en exerçant de manière efficace en la matière le contrôle de la légalité. C'est l'une de nos responsabilités ;

– intervenir – c'est le cœur du métier des services de l'État – aussi efficacement que possible – et nous avons besoin de continuer à perfectionner notre organisation en ce sens – dans le domaine de la prévention des risques ;

– avoir une fonction d'impulsion dans la bonne gestion des territoires. Un préfet, tous les jours, délivre des autorisations pour permettre telle ou telle activité. Il faut bien entendu que celles-ci soient délivrées au travers du filtre du développement durable.

L'État est partenaire d'un certain nombre de projets d'actions locales parce que, dans chaque département, il y a un projet d'actions de l'État, parce qu'il est partenaire des contrats de plan. Bien entendu, là également, il est indispensable que la dimension du développement durable puisse être intégrée.

▼
“Intervenir – c'est le cœur du métier des services de l'État – aussi efficacement que possible”
▲

“Contrairement à ce que l’on pense généralement, un préfet est toujours en quête de sa légitimité”

Enfin, je voudrais indiquer que, contrairement à ce que l’on pense généralement, un préfet est toujours en quête de sa légitimité. Il ne faut pas penser que les choses sont données. Comme un chef d’entreprise, comme un élu, comme chacun d’entre vous, comme une association, il faut à chaque instant prouver que l’on a réellement une utilité, une efficacité. Cette implication forte dans le domaine du développement durable est l’un des piliers de la légitimité que nous pouvons nous donner.

Voilà ce que je voulais vous dire en quelques mots.

(Applaudissements.)

Gilles BERHAULT Ronan HUEL de l’Agence européenne pour l’environnement, pour l’un de tes thèmes favoris “démocratiser l’information”...

Ronan UHEL



Allons-y. À l’instar de Serge, j’ai horreur des sessions de clôture. J’ai toujours le sentiment que l’on répète et que l’on tourne en rond. Je souhaiterais donc simplement ressasser des messages qui me semblent extrêmement forts par rapport à l’objectif “d’oser” pour vraiment faire une différence.

Je voudrais vous donner deux axes de réflexion et peut-être en préparation de la prochaine Université.

La première est un message direct à vous-mêmes, avant que j’en vienne au sujet qui m’a été imparti ; il s’agit de l’ouverture. Je suis un expatrié depuis plus de quinze ans ; par développement, je suis européen. Je suis vraiment frappé de l’aspect très franco-français de vos discussions. C’est presque une critique. En effet, pour travailler dans le contexte du développement durable depuis une dizaine d’années, je suis confronté à des expériences dont vous n’avez absolument pas l’“embryon d’une idée”, des expériences qui sont d’une réalisation, d’un effet absolument brillant. Mon message est donc : “Ouvrez-vous ! Allez voir ailleurs !”.

Et si vous ne le faites pas, vous allez manquer une dimension qui est implicite dans le développement durable ; ce n’est pas la peine de l’expliquer.

Je voudrais vous donner un exemple par rapport à cela. J’ai ramené deux souvenirs frappants de Johannesburg, hormis le lancement de “*l’Atlas du développement durable*” au niveau mondial.

Le premier est celui d’une petite réunion dans le cadre des ONG. Un Nigérien avait en effet fait un travail remarquable ; il avait utilisé exactement les mêmes approches que nous avons pour mesurer notre développement durable, mais il l’avait mis de son point de vue des valeurs nigériennes. Je peux vous assurer que j’en étais complètement *speechless* ; j’étais incapable d’articuler un mot intelligent. Cela vaut vraiment la peine de se confronter à ce genre de point de vue différent.

Le deuxième est celui d’une journée très importante, la Journée de l’énergie, à laquelle participaient tous les acteurs clés, les présidents de Shell, de BP, de l’Agence internationale de l’énergie, des ministres à n’en plus finir, avec à la fin de cette journée, une communication très basée sur : “*Les ministres ont déclaré...*”, “*Les grands patrons d’entreprise ont déclaré...*”. Or, au cours de cette journée, un expert africain – malheureusement, il était africain... – est

**“Ouvrez-vous !
Allez voir ailleurs !”**

▼
**“C’est à nous d’aller
chercher ce que
j’appelle ces perles,
de les faire fructifier
d’en voir la possible
réplicabilité
à notre niveau”**
▲

intervenu et a fait une démonstration absolument sensée sur les projets à grande échelle et les projets à petite échelle dans une approche coûts/bénéfices par rapport à des objectifs de durabilité. Je vous assure, c’était splendide. Pas un mot ! Même dans le contexte de Johannesburg.

C’est à nous, si nous voulons vraiment faire de la communication, d’aller chercher ce que j’appelle “ces perles”, de les faire fructifier, d’en discuter, d’en voir la possible “réplicabilité” à notre niveau. Il faut vraiment s’ouvrir. Ce message, pour moi, est très clair.

Je remercie vraiment le Comité 21 et ACIDD de m’avoir invité, mais, encore une fois, je ne peux que constater cette approche effectivement assez fermée et je suis désolé d’être aussi direct.

Je reviens au sujet qui m’était imparti, en une minute, à savoir : sommes-nous aujourd’hui dans une situation où nous avons un accès suffisant, équitable à l’information ? Soyons clairs ; ma réponse est “non”, au niveau de l’Agence européenne de l’environnement, institution communautaire – nous avons été élargis avant même l’élargissement officiel, pour des raisons de simples barrières linguistiques, de problèmes de technologies, d’accès. Même si vous avez une information “top niveau”, tout le monde n’y a pas accès.

Maintenant, vous connaissez tous la convention d’Aarhus. Il faut anticiper, il ne faut pas attendre que les pouvoirs publics dans toutes leurs capacités décident des méthodes, des outils, des financements à mettre en œuvre ; il faut anticiper ! À notre niveau, nous avons anticipé. La question est de savoir ce que l’on veut faire : on veut ramener l’information aux citoyens, là où les contextes ont une valeur extrêmement pertinente. Et les contextes sont locaux.

Aujourd’hui, vous entendrez des gens dire : “C’est complètement utopique pour une raison très simple : comment allez-vous faire pour distribuer l’information au niveau local ?” On ne va pas distribuer l’information, elle existe au niveau local. Ce que l’on doit faire, c’est simplement permettre un accès. Les gens vous diront : “Peut-être, mais vous n’avez pas la capacité technologique.” Faux. Absolument Faux ! Aujourd’hui, il n’y a aucun frein technologique – aucun – à un accès multiplié à des informations locales, dans un cadre cohérent d’interrogations. Je le dis avec force et conviction car c’est quelque chose que nous allons mettre en place au niveau européen. Nous nous sommes donné trois à quatre ans pour le faire, mais nous allons y travailler, nous allons le faire.

Nous voulons anticiper sur des barrières administratives, technologiques, sur des discussions sempiternelles de type : “Oui, mais ceci... Oui, mais cela...” Non, je suis désolé ; les technologies existent et, lorsque vous commencez à creuser, vous réalisez que des systèmes d’intelligence artificielle et autres sont déjà disponibles. Simplement, ils n’ont jamais été exploités dans une dimension aussi simple que l’accès à une information locale qui peut se faire à des niveaux

**“Aujourd’hui, il n’y a aucun frein
technologique à
un accès multiplié à
des informations locales”**

complètement différents, que vous soyez un Européen, un Français ou un Anglais. Si, aujourd’hui, vous voulez connaître une situation locale en Slovénie ou au Royaume-Uni, vous pouvez le faire de chez vous, à partir d’Internet. Vous pouvez le faire. Si un Slovène veut avoir accès à l’information locale en France, il ne le peut pas.

Mon message est le suivant : il n’y a pas de frein, il n’existe qu’une possibilité, celle de

tester, tester, tester et, ensuite, d'avoir des retours avec les différents utilisateurs. La démocratisation, pour moi, n'a rien à voir avec un discours politique, mais avec un discours de "faire". Non seulement nous avons aujourd'hui la capacité, mais nous commençons également à avoir la motivation pour le faire. Je ne peux qu'espérer que, l'année prochaine, nous pourrions discuter autour de quelques réalisations.

**“La démocratisation,
pour moi, n'a rien à voir avec
un discours politique, mais avec
un discours de faire”**

(Applaudissements.)

Gilles BERHAULT

Merci. Pour rassurer un peu Ronan, le dernier Comité de pilotage de préparation de la présente Université a justement décidé de donner comme axe pour la troisième année l'international et l'ouverture. Le travail reste à faire.

Victor-Hugo ESPINOSA

Je voudrais avant tout remercier Amnesty International car, si je suis ici, c'est grâce à eux. Je suis un ex-réfugié politique chilien et je remercie cette action d'Amnesty International. Je voudrais profiter de sa présence pour faire un parallèle avec le développement durable. Au Chili, j'étais en danger de mort et, grâce à une signature plus dix mille autres d'Amnesty International, j'ai été sauvé. Mais tous ces Français qui ont signé se sont sans doute dit : "Une signature, cela ne sert à rien." Ils ne savaient pas que, finalement, dix mille signatures permettaient de libérer un prisonnier.

▼
**“Pour faire quelque
chose, il faut s'ouvrir,
mais avant de s'ouvrir,
il faut croire”**
▲

Pour le développement durable, c'est la même chose. La terre est en danger de mort. Les gens, chaque fois qu'ils veulent faire quelque chose, se disent : "Cela ne sert à rien ; on est mort déjà !" C'est là que s'inscrit ma réflexion. Pour faire quelque chose, il faut, comme tu l'as dit, s'ouvrir, mais avant de s'ouvrir, il faut croire. Si l'on ne croit pas, si l'on n'a pas de rêve, on est mort. Il faut croire que dix mille signatures, dix mille citoyens peuvent faire changer le monde, qu'ils vont faire le développement durable.

C'est pourquoi je voulais faire ce parallèle. Je suis un peu ému de voir quelqu'un d'Amnesty International ici. Tout à l'heure, vous avez dit qu'il n'y avait pas de développement durable sans culture. Mais vous n'aurez jamais de développement durable sans justice. Regardez Pinochet qui s'est moqué de toute l'Europe. Nous qui avons souffert de la torture gardons une souffrance à l'intérieur de nous-mêmes, et cette souffrance est très difficile à gérer. Dans le cas de la pollution, du développement durable, c'est la même chose. Tant que nous avons cette souffrance de nous sentir agressés par l'industrie, l'économie et tant que nous ne sommes pas écoutés, les choses ne pourront pas avancer. Donc je dis : osez le changement, oui. Nous avons décidé de continuer à lutter. Avec Internet, grâce à Dieu, en un clic, on envoie dix mille messages.

(Applaudissements.)

Gilles BERHAULT

Merci, Victor-Hugo.

Jean-David ABEL

J'ai une question pour M. le Préfet et une autre pour Ronan.

Pour M. le Préfet, j'ai une question très "pratico-pratique". Dans mon département, nous avons été 90 communes à prendre des délibérations et des arrêtés anti-OGM. Or, l'État a

▼
“Ce n’est pas
par volonté ou
par myopie que
nous sommes
franco-français”
▲

essayé, préventivement, en intervenant auprès de chaque commune, puis en déférant certaines au tribunal administratif, de les empêcher de faire cette action simplement citoyenne. Nous ne pensons évidemment pas arrêter ou empêcher l’État d’autoriser des essais ; en revanche, nous voulions donner un point de vue.

Je voulais savoir, au travers de son expérience dans l’Indre, si lui-même ou ses services – il ne décide sans doute pas complètement tout seul – pouvaient avoir, malgré les ordres qui tombent évidemment d’en haut, par leur engagement, une action, une vision, une attitude différentes, plus compréhensives ou plus accompagnatrices par rapport à ce type d’actions.

Ma deuxième question s’adresse à Ronan. Je suis heureux d’apprendre que beaucoup de choses sont disponibles, mais ma question est simple : que fait l’Agence et à quoi sert-elle ? En effet, en ce qui me concerne, je suis très “franco-français”, je suis très embêté ; je suis élu local, dans un Agenda 21 mis en œuvre depuis plus de quatre ans et, chaque fois que je veux quelque chose, à l’échelle française et internationale, je vais le chercher tout seul. J’ai été heureusement dans des programmes européens avec la Suède et l’Italie. Je vais chercher des choses en Allemagne tout seul et je ne trouve pas d’endroits où je puisse avoir...

Nous avons des réseaux très importants en France, mais, sans polémique, si vous avez, au niveau européen, un rôle, des sites, des endroits qui puissent nous permettre de mutualiser plus facilement, nous sommes “archi preneurs”. Ce n’est pas par volonté ou par myopie que nous sommes “franco-français”.

Gilles BERHAULT Je vais passer la parole à M. TALLEC. Je rappelle que le thème est celui de la communication et de l’information et qu’il serait bien que nous restions dans ce cadre-là.

Jean-François TALLEC D’abord une indication méthodologique : certes, le préfet est conseillé par ses services, mais il décide seul. Donc, c’est vraiment la responsabilité du préfet de déférer ou pas un acte pris par une collectivité devant le tribunal administratif. Je ne crois pas me souvenir avoir, pour ma part, déféré une délibération anti-OGM. En revanche, j’ai déféré des délibérations anti-Gaücho ; vous savez de quoi il s’agit, c’est un pesticide qui pourrait provoquer chez les abeilles une mortalité plus importante que la normale. Je vais vous expliquer pourquoi et cela vous donnera peut-être l’éclairage qui mérite d’être apporté aux délibérations anti-OGM.



▼
**“Ma première tâche
en tant que préfet
est de faire respecter
la loi ; c’est inscrit
dans la Constitution”**
▲

Il y a la conviction que l’on peut avoir et que, très clairement, je peux partager sur le caractère imprudent du développement des OGM ou du Gaucho ; je n’entre pas dans ce débat de fond. Mais il existe par ailleurs un certain nombre de dispositions légales. Celles-ci donnent des compétences à différents échelons. L’autorisation de mise sur le marché d’un produit tel que le Gaucho appartient à l’État et pas à une collectivité. Si une collectivité décide de prendre une délibération interdisant sur son territoire le Gaucho, d’une part, elle ne serait pas dans la légalité et, de surcroît, elle pourrait courir un risque très important. En effet, s’il s’avère que ce produit est réellement toxique, qui empêchera n’importe quel citoyen de se retourner contre la collectivité qui ne l’a pas interdit ?

Or, une commune de 500, 1 000 ou 20 habitants ne dispose absolument pas des services scientifiques, techniques, etc., lui permettant de réaliser l’expertise nécessaire à la mise sur le marché ou pas de tel ou tel produit. C’est donc une manière de protéger la collectivité contre elle-même que de lui dire : *“Vous courez un risque en prenant une délibération de cet ordre-là parce que ce n’est pas de votre compétence et que vous n’avez pas les capacités nécessaires pour réaliser l’expertise nécessaire à la mise sur le marché de ces produits.”*

Je comprends bien ce qu’il peut y avoir comme expression d’une conviction dans une telle délibération, comme prise de position de principe, mais j’allais dire que le simple fait de prendre cette délibération suffit à exprimer cette position de principe. En revanche, il est indispensable que celui qui est le garant de la légalité – ma première tâche en tant que préfet est de faire respecter la loi ; c’est inscrit dans la Constitution – apporte ses garde-fous, encore une fois je me répète, dans l’intérêt même des collectivités qui, sinon, courraient un risque important.

Gilles BERHAULT Ronan, effectivement, il serait très intéressant de connaître en quelques mots l’activité de l’Agence européenne.

Ronan UHEL Je ne peux qu’exprimer ici une frustration complète – pour moi, elle est identique-, celle d’un manque très clair au niveau communautaire. C’est une réflexion que j’ai faite ce matin. S’il existe un affichage vers le développement durable extrêmement politique, il n’existe pas d’organisme de coordination sur le développement durable. Nous, nous y participons à travers le volet environnement. Notre règlement a été modifié pour le mettre dans le contexte du développement durable, mais nous n’avons pas une responsabilité première sur toute l’activité développement durable.

Il vous faut savoir que, lorsque je discute développement durable avec mes collègues à la Commission, nous sommes environ 22 000 fonctionnaires – je suis un eurocrate – et il y a une personne pour coordonner les problématiques du développement durable ! Pas un service, mais une personne ! Il existe donc un décalage énorme entre l’affichage qui peut être de très bonne volonté et un certain nombre de réalisations, comme par exemple l’accès à l’information. Il va falloir le corriger très vite, mais la correction viendra si la demande se multiplie. Il faut aller frapper à la porte en disant : *“Mais que faites-vous, nom d’un chien ?”* C’est la seule solution.

**“Nous sommes environ
22 000 fonctionnaires et il y a
une personne pour coordonner
les problématiques du
développement durable”**

Gilles BERHAULT Et concrètement, tu recommandes à une collectivité de saisir l'Agence européenne, de lui demander de l'aider ?

Ronan UHEL Je recommande de faire une action à la fois très lobbyiste... À Bruxelles, on trouve énormément de représentations régionales, nationales, des enceintes comme le Comité économique et social, le Parlement où l'on a la possibilité de faire passer un message très clair vers la Commission – nous-mêmes inclus – en disant : *“Il existe un déficit inacceptable par rapport aux expériences réalisées partout en Europe et à la possibilité d'avoir les uns et les autres des retours sur expérience et des échanges.”* Ces mécanismes n'existent pas.

Gilles BERHAULT Et existe-t-il d'après toi une différence entre la France et les autres pays ?

Ronan UHEL À quel niveau ?

Gilles BERHAULT En termes de demandes, de besoins exprimés.

Ronan UHEL Dans les pays nordiques, la communication entre les pays nordiques et généralement les pays anglophones marche très bien. Plus on descend vers le Sud, plus ces déficits de communication existent.

**“Plus on descend vers le Sud,
plus ces déficits
de communication existent”**

Karim KHEMINI Je souhaiterais apporter un complément sur cet aspect “pression et citoyens”. À Amnesty International, nous faisons effectivement des pressions, via nos militants qui envoient des courriers à des États, à des gouvernements, à des institutions également – nous traitons des institutions financières internationales – ; nous parlons à l'Europe, mais également à nos députés. À Paris notamment, où je suis militant en dehors de la Commission Entreprises, nous sommes au contact de nos députés en tant que militants et nous faisons pression sur eux pour qu'ils portent notre parole. La communication ne doit pas seulement venir d'en

**“La communication ne doit pas
seulement venir d'en haut ;
elle doit également partir du bas”**

haut ; elle doit également partir du bas. C'est un peu notre responsabilité, même si nous sommes tous plus ou moins experts dans notre sphère d'influence, de porter le message et de faire pression sur ceux qui ont les clés du changement. Nous avons le ressort, mais pas la clé. Il faut en avoir conscience, en utilisant ce ressort à bon escient.

Chantal JAQUET J'ai une remarque pour M. ANTOINE. Vous avez dit tout à l'heure qu'il fallait se dépêcher d'ajouter une quatrième sphère : la culture. Le concept de développement durable n'est déjà pas très simple à comprendre et, si on trouble encore le message... Une définition en a été donnée et, si l'on parle de “sphère sociétale” au lieu de “sphère sociale”, bien évidemment, la culture en est une partie intégrante. Chacun va avoir une bonne raison de rajouter une sphère ; à la fin, cela va devenir extrêmement compliqué et les messages s'en trouveront troublés. Il existe une définition et, encore une fois, bien évidemment, la culture est une partie intégrante et importante de la sphère sociétale.

**“La culture est une partie
intégrante et importante
de la sphère sociétale”**



Un intervenant Bonjour. Je souhaiterais rapidement vous livrer une anecdote pour vous faire part de mon interrogation.

Un ami, à Paris, directeur général d'une PME très importante qui réalise près de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires par an ; il fabrique et diffuse ses produits à travers le monde. Vous imaginez l'empreinte écologique consommée lors de ce travail... C'est quelqu'un de très brillant, qui a fait Harvard, etc. Il lui suffirait d'une demi-journée par mois pour réduire drastiquement l'empreinte écologique de son entreprise, si tant est qu'il en ait les moyens et que son P.D.G. lui en suscite l'idée. Je suis désolé ; je n'ai pas entendu, durant ce séminaire, traiter cette question sur la façon de lui donner ces moyens. J'ai entendu beaucoup d'idéologies ; ces gens-là ne sont pas en mesure d'accepter de nouvelles idéologies. Ils sont très performants pour mettre en place quelques petites pratiques simples que nous et vous les experts connaissons bien.

Je vous propose deux petites pistes. Les pouvoirs publics et les DRIRE – puisque, parfois, il s'en plaint – pourraient-ils, en même temps qu'ils contrôlent, lui faire part de leurs connaissances dans le domaine du développement durable ? Peut-être les grosses entreprises, si elles élargissaient réellement leur périmètre d'activités dans le champ du développement durable, seraient-elles pour lui un exemple ? En effet, les grosses entreprises, ces multinationales sont ses exemples. Ainsi, il essaierait tout naturellement, vu son profil de manager, de copier ce que font les grosses entreprises.

Dominique MARTIN-FERRARI Je souhaiterais rebondir sur ce que M. UHEL vient de dire ; c'est un thème qui m'est cher. L'accès à l'information sera un de nos grands problèmes. De plus en plus, l'information est une valeur marchande. Ce n'est pas nouveau ; nous avons assisté à la concentration dans les médias de la presse écrite. Plus grave par contre devient la question de la diffusion de l'information par les médias audiovisuels. Les grands groupes possèdent les fameux moyens de diffusion dont vous venez de parler.

Des instruments technologiques sont mis à notre disposition aujourd'hui par centaines et, de plus en plus, nous devons les utiliser. Or, les grands groupes possèdent également ces

“De plus en plus, l'information est une valeur marchande”

réseaux de distribution, notamment tous ceux qui font du flux, c'est-à-dire l'eau, l'énergie et les télécommunications. De plus en plus, on s'aperçoit

que ces groupes sont réticents à livrer leurs informations et que les journalistes qui n'en ont pas les moyens ne peuvent pas forcément accéder à cette information. Je citerai l'exemple qui m'est cher, celui d'EDF et du travail que je fais sur le nucléaire avec les impossibilités de tournage qui me sont imposées régulièrement. Comment peut-on faire une information objective lorsqu'on se trouve devant des portes fermées ? On ne peut pas faire d'images et, même si on me répond qu'on peut faire quelques interviews devant la centrale, je ne peux pas tenir 26 minutes comme cela.

Comment peut-on faire ? Quels recours avez-vous ? Il existe, au niveau de la Commission, des recours contre les États en ce qui concerne les concentrations, mais contre les entreprises... C'est pernicieux ; ce n'est plus du refus d'information, mais quelque chose qu'on se garde, qu'on monnaye d'une autre manière ou qu'on diffuse à ceux à qui on a décidé de la donner. Ce n'est plus frontal. J'ai envie de dire que cela devient de plus en plus compliqué car c'est de plus en plus intelligent et que cela n'a plus le côté opposant qui existait dans les années 70 par exemple en ce qui concerne le journalisme d'investigation.

Gilles BERHAULT Je rappelle, en dehors du fait de faire écrire pour soutenir le travail de l'Agence européenne, que vous pouvez faire écrire et écrire à France 5 pour que "Gaïa" soit maintenue. Un atelier l'avait exprimé.

Christian BRETT Plusieurs remarques pour mettre dans le "sac aux propositions" comme Serge ANTOINE l'a dit... J'ai une remarque à Ronan HUEL et une question à Jean-François TALLEC.

Certes, il existe beaucoup de sites à l'étranger qui parlent de développement durable. Il est vrai également que ces sites sont en langue anglaise, ce qui représente une barrière pour beaucoup en France. Les sites en langue française sont des sites belges, en général très bien fournis, et québécois, également très bien fournis. Mais se pose alors le problème de la traduction – si j'ose dire – méthodologique pour appliquer en France, dans le contexte administratif français, des exemples fort utiles de ce qui a pu être fait à l'étranger, que ce soit dans le contexte administratif fédéral belge ou au Québec.

Si je prends l'exemple du Bureau d'audiences publiques pour l'environnement au Québec, le BAPE, je vois difficilement comment on peut l'appliquer en France dans le contexte administratif français. Par ailleurs, au sujet de l'exemple cité sur le Nigéria ou d'autres, l'exemplarité d'une action ne signifie pas pour autant que les politiques publiques de ces pays soient des politiques publiques de développement durable.

Je pose maintenant ma question à Jean-François TALLEC sur le problème du contrôle de légalité. À l'époque où je travaillais au cabinet de Marie-Christine BLANDIN, je m'étais occupé de problématiques de contrôle de légalité concernant un certain nombre de choses, malheureusement pas très légales, qui avaient abouti à la fin d'organismes régionaux associés à la région. J'avais, à ce moment-là, demandé à la Chambre régionale des comptes ce que nous pouvions essayer de faire, ce qu'elle pensait du dispositif pour sauver tel ou tel organisme, organismes qui avaient leur utilité s'ils étaient gérés correctement. La réponse de la Chambre régionale des comptes à l'époque a été qu'elle était là pour contrôler, non pas pour conseiller.

Lorsqu'un préfet dit qu'il a la problématique du contrôle de légalité, c'est une vision "ante développement durable". Étant donné la manière dont le développement durable arrive en France, par Rio 1992, par le Traité d'Amsterdam 1995 ou 1997 – je ne sais plus, aujourd'hui par la stratégie nationale de développement durable de l'État et par la Charte de

▼
"Les rapports
développement durable
sont plutôt déclaratifs"
▲

l'environnement adossée à la Constitution, nous sommes devant un problème de nécessité, pour des services déconcentrés de l'État, de conseiller les actions des collectivités locales. Les services y sont-ils prêts ? S'y préparent-ils ? Y viendront-ils un jour ?

Farid YAKER

Je retiens, ce dont j'étais en partie convaincu avant de participer à l'Université d'été, que nous ne pourrons avancer qu'avec une mobilisation et si de plus en plus de gens sont convaincus par les thèses que nous soutenons, donc si nous avons, en quelque sorte, de plus en plus "d'agents 21", des personnes convaincues par les questions de développement durable.



Je retiens que tout se joue dans le cadre de rapports de forces, qu'il faut être de plus en plus nombreux à défendre ces thèses, mais également que cela passera par des changements de lois, de réglementations qui devraient être contraignantes. Nous le voyons à l'échelle internationale ; il existe des accords multilatéraux sur l'environnement qui, malheureusement, sont très peu respectés. Nous le voyons avec les rapports développement durable qui sont plutôt déclaratifs. Il faut vraiment évoluer, nous semble-t-il, vers une possibilité de contrôler, vérifier, certifier tout ce qui s'écrit et se dit. On doit sortir de ce souhait, de cette volonté ou tendance à faire de la communication *marketing* plutôt que *reporting*, et avoir la possibilité de vérifier ce qui se dit. Premier point.

Deuxièmement, il faut mettre en avant la question de l'interdépendance. Je suis heureux que nous parlions un peu de l'ouverture sur l'international. Je retiens que, de plus en plus, nous sommes dans un monde où il existe une grande interdépendance, que la solidarité est nécessaire pour des raisons éthiques, mais qu'elle est également un besoin, une nécessité si nous voulons continuer à prospérer dans ce monde. On ne peut pas vivre dans un monde où la plus grande pauvreté côtoie la plus grande richesse. Nous nous apercevons avec la montée de l'insécurité que les questions de justice, de paix doivent trouver une solution dans le monde.

Cela m'amène à revenir à ce que disait Serge au sujet de la définition du développement durable. La bonne gouvernance doit être au cœur du développement durable. Si la gestion des États, des institutions n'est pas conforme aux besoins et aux attentes des citoyens, nous ne pourrons pas avancer. Il faut prendre en compte cette interdépendance Nord/Sud.

**“La bonne gouvernance
doit être au cœur
du développement durable”**

Gilles BERHAULT

Dans la petite demi-heure qui nous reste, l'idée est d'essayer d'entrer dans le concret : osons le changement, oui, mais quoi concrètement ? Quand ? Si vous avez des idées, des projets... Nous avons fait deux pétitions déjà, mais il y a plein d'autres choses à faire ! Que faisons-nous ? Quand ? Quels sont les prochains rendez-vous ? N'hésitez pas à parler de vos projets personnels.

Jean-François TALLEC

Un mot peut-être sur une question qui ne m'a pas été posée, à savoir les comparaisons extrêmement intéressantes entre pays. Vous avez évoqué tout à l'heure le Québec. J'y étais voici quelques semaines pour un échange avec le ministère de l'Environnement et nous avons précisément longuement évoqué la question des procédures qui mènent à des autorisations sur tel ou tel type d'installations. Ils ont été plutôt demandeurs de notre

expérience parce qu'ils ont la particularité d'avoir des ministères qui sont représentés au sein de chacune de leurs subdivisions administratives, sans synthèse locale. L'autorisation d'une porcherie par exemple remonte au Premier ministre, au Conseil des ministres, parce que personne n'est apte à faire une synthèse locale ; chaque ministère est verticalement représenté par des services, mais il n'y a pas de représentant de l'État localement.

Sur le contrôle de légalité, je ferai un point pour bien préciser que le contrôle de légalité est très limité dans son action. Il s'agit, comme son nom l'indique, de regarder si les décisions prises par les collectivités locales sont conformes à la loi. Il ne doit en aucun cas empiéter sur l'opportunité. Je sortirais de mon rôle si je faisais une observation d'opportunité à une collectivité. Cela amène à se poser deux questions ; il existe deux aspects dans ce que vous évoquiez précédemment.

Il y a l'animation, mais ce n'est plus le contrôle de légalité. Dans le domaine de l'animation, il est tout à fait important de faire passer des messages, d'organiser des partenariats, etc. L'État n'est qu'un partenaire parmi d'autres à ce moment-là auprès des collectivités. Il faut qu'il joue ce rôle et qu'il soit présent dans cet aspect.

S'agissant du contrôle de légalité proprement dit, bien évidemment, le conseil "avant", fait partie de notre travail. Nous n'avons pas du tout une réponse comme celle que la Chambre régionale des comptes a pu apporter. Les questions nous sont posées avant de prendre une décision. Nous essayons d'y répondre, d'anticiper en informant chaque fois qu'une jurisprudence évolue ou qu'un texte nouveau sort.

Votre question présente un deuxième volet : disposons-nous nous-mêmes de l'expertise nécessaire pour réaliser ce rôle de conseil au préalable ? Évidemment, lorsqu'une décision est sortie, nous la regardons à la loupe et nous trouvons la réponse, mais, pour faire du conseil véritablement approprié, il faut une capacité d'expertise. Cela devient de plus en plus difficile, que ce soit en interne pour le droit français évidemment, mais parce que nous devons également – nous en avons parlé tout à l'heure avec Serge ANTOINE – intégrer des règles de droit qui résultent d'une dimension européenne et internationale. C'est l'un des enjeux pour nous que de nous équiper de cette capacité d'expertise.

▼
**“Disposons-nous
nous-mêmes
de l'expertise nécessaire
pour réaliser ce rôle
de conseil
au préalable ?”**
▲

Gilles BERHAULT Serge voulait réagir très rapidement sur l'axe culturel.

Serge ANTOINE Les trois mousquetaires sont quatre...

Je ne suis pas pour en rajouter à perpétuité, mais je rappelle que, dans les instances internationales, la dimension culturelle est aujourd'hui fortement introduite, non pas pour introduire les beaux-arts, une définition étroite de la culture, mais pour dire :

“*Nous n'avons pas envie du même développement durable que se donnent les Américains, les Russes, les Canadiens ou les Chinois, etc.*”. Cela signifie un peu “dire ce qu'on veut” et le développement durable, c'est bien “dire ce qu'on veut”. J'ai quelques ancêtres qui, malheureusement, ne sont pas tous là... Je pense à Philippe VIANNEY qui a été, “revolver au poing”, prendre le pouvoir à *France-Soir* et qui a créé l'école des journalistes...

**“Nous n'avons pas envie
du même développement durable
que se donnent les Américains,
les Russes, les Canadiens
ou les Chinois, etc”**

Gilles BERHAULT Il faut préciser que c'était à la Libération...

Serge ANTOINE Oui, mais, en ce moment, tout le monde parle de la Libération, donc c'est bien ! Il avait le développement durable "chevillé au corps". Communication et environnement même combat !

Sur le plan de la culture, je pense également à quelqu'un que je révère beaucoup ; il s'agit d'un nutritionniste... En fait, ils sont deux. Le premier est un Français, M. TRÉMOLIÈRE, qui a beaucoup travaillé sur l'environnement, la nourriture par rapport à la culture. Le deuxième est un nutritionniste tunisien, M. KALAL qui, merveilleusement, a jaugé tous les jours la transformation lente et imperceptible de la Tunisie vers des modes de consommation qui n'étaient pas les siens. Cela ne veut pas dire qu'il était pour l'"autarcie tuniso-tunisienne", mais il constatait tous les changements de consommation (viande, etc.), montrant ainsi que, la consommation jouant sur l'environnement et les autres données, ceux-ci devaient être pris en compte.

Aujourd'hui, on ne peut pas faire entrer les consommateurs dans le débat si on ne fait pas également entrer la dimension autre que marchande, sanitaire. Je ne vais pas aller très loin, car tu as appelé au concret. M. KALAL était un type merveilleux qui introduisait justement le concret tous les jours. Je vous le signale pour la communication ; il avait une émission tous les jours dans laquelle il donnait une minute de conseils aux Tunisiens sur la manière de se nourrir. Je peux dire qu'en deux ans, pendant lesquels il a eu le "micro radio" en Tunisie, il a fait changer considérablement, non pas les modes alimentaires des Tunisiens, mais la réflexion sur l'alimentation et la connexion avec toute une série d'autres éléments. C'est un exemple de ce que la communication peut faire, même lorsqu'elle n'a qu'une minute...

▼
**"On ne peut pas
faire entrer
les consommateurs
dans le débat si on
ne fait pas également
entrer la dimension
autre que marchande,
sanitaire."**

▲
Gilles BERHAULT Contrairement à Serge ANTOINE... (Rires.)

Karim KHEMINI Lors de cette Université d'été, j'ai également été un peu frustré d'entendre beaucoup parler de collectivités locales, de l'Union européenne, de l'État français et peu des entreprises. Les rapports "développement durable" ont été abordés dans un atelier, je le sais bien, mais, dans les thématiques qui ont été évoquées, notamment concernant les diagnostics, il a fallu que j'intervienne pour rappeler cet élément, notamment en termes d'audit social.

Concrètement, par exemple, l'année, prochaine, cette Université d'été pourrait peut-être également travailler sur les normes du développement durable, les audits sociaux qui sont des outils concrets pour avancer vers le développement durable, qui permettent de mesurer et de rendre aux citoyens des informations puisqu'on est dans la communication.

Amnesty International œuvre en ce sens, notamment à travers l'élaboration de codes de conduite et de chartes éthiques. Je vous citerai celle que nous avons élaborée avec le groupe Casino. Il s'agit d'un protocole d'accord stipulant que Casino inclut, dans ses achats, des données sociales, "droits humains", que nous avons déclinées de façon opérationnelle concrète avec eux, non pas en le faisant pour eux – ce n'est pas notre travail-, mais en leur donnant notre vision sur chacun des éléments.

**"Les audits sociaux sont
des outils concrets pour avancer
vers le développement durable"**

Nous réalisons également un travail auprès des acteurs économiques. Le développement durable n'a pas été abordé sous l'angle économique lors de cette Université d'été ; je le regrette un peu. Nous travaillons avec des personnes qui évaluent des entreprises au niveau social, notamment avec VIGEO, la première entreprise d'évaluation sociale en Europe. Nous avons donc fait part à VIGEO de notre vision des droits humains et ils ont inclus cette dimension depuis décembre dans leur évaluation des entreprises européennes.

Voilà des éléments concrets qui font avancer le développement durable. Je parlais de droits... Monsieur a rappelé la notion de justice et d'égalité pour que chacun dans le monde

“N’oublions pas non plus les leviers économiques et normatifs qui permettent aussi de faire avancer”

puisse avoir les mêmes bases de droits, mais n’oublions pas non plus les leviers économiques et normatifs qui permettent aussi de faire avancer. J’aurais aimé que nous en discussions un peu plus. Ce sont peut-être des voies de réflexion pour la suite.

Gilles BERHAULT La discussion n'est pas finie.

Christian TUA Ce sera une intervention en deux points : un point de précision et un point de défense.

En ouverture, hier, puisque nous sommes ici à l'Université d'été de la communication pour le développement durable, j'ai été amené à dire et je le précise à nouveau que, pour moi, la communication et l'information sont deux choses bien distinctes. Je regrette d'avoir, pendant cette journée et demie souvent entendu des interventions qui avaient tendance à englober les deux dans une même globalité, ce qui ne me semble pas positif, y compris pour la cause. Il faut rester attaché à cette distinction précise entre information et communication.

Le deuxième aspect est un aspect de défense ; c'est défendre – c'est ce que nous faisons à l'ESJ de Lille et dans son antenne de Montpellier – l'autonomie de la rédaction, le besoin pour les journalistes d'avoir une liberté d'exercice de leur métier, même si cela se fait dans un cadre parfois compliqué pour des raisons économiques, politiques, de pression. On a

“Il faut rester attaché à cette distinction précise entre information et communication”



entendu ici et là les journalistes se faire un peu “tirer les oreilles”, ce qui est plutôt positif ; cela montre que, quelque part, on les aime bien et surtout que l’on attend d’eux ! Pour ma part – c’est que nous défendons dans les écoles de journalisme et en tout cas à l’ESJ-, l’autonomie de la rédaction est un axe très important en l’occurrence pour le développement durable et son explication à l’opinion.

Serge ORRU Bravo et merci pour cette Université. J’aurais une requête : que cela dure 48 heures pleines. En effet, nous manquons de temps. Ce sera formidable l’année prochaine ; je l’espère.

Oui, Serge, tu as raison : il faut investir tous les domaines de la culture, sinon la communication pour le développement durable restera faible. Il faut investir le cinéma, la littérature, expliquer à tous nos amis qui travaillent dans le domaine culturel, inciter, sinon nous n’aurons pas d’influence. C’est cela également le rapport de forces. Investissons la culture, c’est très important. C’est le socle de l’humanité.

Et puis, il faut provoquer l’émulation dans sa région, dans son territoire. Je ne vais pas... Oui, je vais le faire ; je vais reparler des sacs plastique en Corse. Nous avons réussi une petite étape ; c’est une petite marche. Mais, suite à cela, 80 % de sacs plastiques en moins dans une région, qu’est-ce que cela provoque ? Le Casino à Corte se connecte sur la centrale biomasse. L’Université de Corte se met au papier recyclé. La plus grande entreprise industrielle de blanchissage de l’île cesse les phosphates dans sa lessive, etc. On va attaquer les piles. Ce sont des petites étapes.

Certes, nous nous faisons attaquer. On m’a accusé de prendre le peuple corse en otage, de n’être qu’un Sarde et un Sicilien dans ce pays. Qu’ils se rassurent, je continuerai !

Nous nous servons de l’exemple insulaire de la Corse, dont vous entendez toujours parler en termes négatifs, cette fois en termes positifs, pour dire : *“Et oui, nous vous agaçons avec notre exemple !”* Nous parlons à la grande distribution afin que, sur le continent, elle cesse de pratiquer la diffusion massive des sacs de caisse à usage unique.

Cela fait référence à une réflexion que nous entamons avec Thierry KAZAZIAN et WWF : comment passer de la civilisation du jetable à la civilisation du durable ?

Le spectre environnemental est tellement vaste que la fatalité du désespoir l’emporte.

Renversons-nous vers la fatalité de l’espoir ! Je finis avec cette jolie phrase de FAULKNER : *“La véritable sagesse dans la vie est d’avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue quand on les poursuit.”*

Longue vie à l’Université d’été !

(Applaudissements.)

“La véritable sagesse dans la vie est d’avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue quand on les poursuit”

POLIAUTRE Danielle Je voudrais également soutenir l’idée défendue par Serge ANTOINE sur l’aspect de la culture. D’ailleurs, il faut se rappeler qu’à Barcelone a été proposée aux villes européennes la possibilité de signer, en complément d’Agendas 21 locaux, un Agenda 21 culturel.

Lille est engagée dans Lille 2004, année européenne de la culture, et j’espère – c’est une idée qui avance à Lille avec l’adjointe à la culture et Martine AUBRY – que nous nous engagerons dans cet Agenda 21 complémentaire de l’Agenda 21. C’est une question essentielle. Nous sommes invités dans le développement durable à changer de culture. Il faut

▼
**“La culture,
c’est l’ouverture sur
le monde, également
sur ce que nous avons
hérité du passé et que
nous devons projeter
pour nos enfants”**
▲

l’aborder avec tous ses aspects, y compris l’aspect du multiculturel, le fait de s’enrichir les uns des autres. Nous retrouvons là l’ouverture.

La culture, c’est l’ouverture sur le monde, également sur ce que nous avons hérité du passé et que nous devons projeter pour nos enfants. C’est une question extrêmement importante. Est-ce un pilier supplémentaire ? Est-ce au contraire le tout ? En tout cas, n’oublions pas cet aspect. Cela permettra d’ailleurs certainement de réintroduire le questionnement “information/communication”. Tout cela fait partie de la recherche d’une nouvelle façon, globalement, de se penser, que ce soit en termes de démocratie ou en termes de communication ; en effet, on communique si peu aujourd’hui de direct à direct entre les humains. Or, la culture est un élément fort pour faire à nouveau communiquer les gens entre eux et pas seulement pour passer des messages, même s’ils sont bons.

Farid a cité le mot “paix”. C’est dans cette notion d’ouverture. Nous voyons aujourd’hui quelle est la situation du Moyen-Orient, etc., de quelle façon le pétrole et notre mode de développement des transports induisent indirectement des guerres, celles du pétrole comme celles de l’eau. Il faut travailler à ces notions de paix. Nous avons peut-être à les intégrer beaucoup plus fortement aujourd’hui.

Un intervenant

La culture, c’est important, c’est le socle de l’identité. Je suis un peu étonné que personne n’ait évoqué le fait que la communication sert à véhiculer un flux d’informations et que ce flux d’informations est porteur de savoirs. Or, lorsqu’on parle de savoirs, on s’engage forcément dans des enjeux de pouvoir. L’histoire humaine est bâtie sur cette dualité savoir/pouvoir. Le savoir, c’est le pouvoir et cela engendre forcément des résistances. Il serait naïf d’ignorer ces résistances. Un homme averti en valant deux, pour examiner ces problématiques de communication et donc de transfert de savoir dans les deux sens, il ne faut pas ignorer cet aspect de pouvoir. On se heurte à des nœuds de résistance.

**“Lorsqu’on parle de savoirs, on s’engage
forcément dans des enjeux de pouvoir”**

Dominique MARTIN FERRARI a cité tout à l’heure l’exemple d’EDF qui s’oppose à certaines investigations. Quand on a le savoir pour soi, on a également une parcelle de pouvoir plus ou moins importante.

Gilles BERHAULT

Nous allons conclure. Ronan, concrètement, dans les quelques mois qui viennent, pour toi, quel sera le changement ?

Ronan UHEL

Comme question, c’est plutôt coton ! Je peux parler uniquement pour ce qui nous concerne, de ce que nous avons l’intention de faire.

Nous allons aller visiter une demi-douzaine de pays en Europe pour adresser cette question de l’accès à l’information locale, *backyard*. Nous allons visiter des pays qui en ont fait la démonstration, d’autres qui y songent et essayer de dégager des directions qui nous permettraient tout à la fois de respecter ce qui a été fait dans les différents pays, mais également de fournir un service cohérent au niveau européen.

**“Nous allons visiter une demi-
douzaine de pays en Europe
pour adresser cette question
de l’accès à l’information locale”**

Ces discussions vont nous amener à débattre de notions aussi importantes que celles de



l'équité devant l'information, des interactions entre les niveaux d'intervention (le local, le régional, le national, l'europpéen). Elles vont nous permettre également de parler de transferts de technologies. Parfois, il s'agit tout simplement de fournir un soutien financier. Je mentionnais tout à l'heure la Slovénie ; ils ont fait un travail remarquable, car nous avons été en mesure de leur fournir juste le financement ; ils avaient les idées, les compétences, mais ils n'avaient pas le financement et nous le leur apportons.

En ce qui nous concerne, au niveau européen, les six prochains mois seront fascinants puisque nous rencontrerons cette demi-douzaine de pays pour discuter d'un projet qui est au cœur même de la notion d'accès, de partage et d'utilisation d'une information dans son contexte et dans le contexte de l'action locale.

Gilles BERHAULT Monsieur TALLEC, une prochaine étape est-elle prévue ?

Jean-François TALLEC Plusieurs axes me paraissent particulièrement importants pour être très concret :
– travailler encore sur la formation et la sensibilisation au développement durable de nos agents, c'est un enjeu majeur ;
– travailler sur la création de grilles d'évaluation de nos actions ; nous ne pouvons plus continuer à agir sans savoir ce que sont les conséquences des décisions qui sont prises ; nous

“Notre implantation d'administration locale de l'État ne doit pas nous empêcher de nous ouvrir sur l'international”

devons, dans les grands domaines d'intervention, avoir des grilles d'évaluation extrêmement précises et concrètes ;
– par ailleurs, je rejoins une remarque faite à plusieurs reprises au cours de ces échanges : notre implantation d'administration locale de l'État ne doit pas nous empêcher de nous ouvrir sur l'international et de faire le maximum d'échanges d'expériences.

Gilles BERHAULT Merci beaucoup. Amnesty International ose le changement ?

Karim KHEMINI À Amnesty International, c'est à la fois la continuation et l'impulsion d'une nouvelle démarche :
– la continuation de ce que je vous ai expliqué, c'est-à-dire le travail de dialogue que nous menons auprès des entreprises, d'écoute, d'échanges, de mise en place d'outils concrets, de critiques des mesures, le travail de contacts avec les citoyens et de retour d'informations et le travail de formation;

▼
**“Amnesty International
travaillera au niveau
international sur
le respect du droit
des personnes victimes
de violence, mais
travaillera également
à couper les robinets
du conflit”**
▲

– deuxième étape : l’impulsion des actions en direction des entreprises qui vont s’amplifier avec l’appel aux militants pour la signature de pétitions à partir de maintenant concernant certaines entreprises.

Je vais vous citer un exemple concret qui fait partie du développement durable et qui parle également de l’ouverture internationale ; c’est celui de la République démocratique du Congo, ex-Zaïre. Il n’est pas possible pour Amnesty d’omettre l’apport financier qui permet d’alimenter cette guerre. Amnesty International travaillera au niveau international sur le respect du droit des personnes victimes de violence, mais travaillera également à couper les robinets du conflit, c’est-à-dire le pétrole et les diamants qui financent les armes et les conflits dans ce pays. Ce sont des actions concrètes d’Amnesty International qui seront combinées dès à présent dans une approche transversale, incluant également la démarche en direction de certaines entreprises et certains secteurs d’activités, dont celui de l’armement très bientôt.

C’est donc à la fois ce dialogue, cette écoute, des outils opérationnels, mais également une nouvelle démarche, beaucoup plus transversale, globale, incluant la dimension socialement responsable des entreprises et le développement durable. Nous en parlons ici entre nous ; nous ne sommes pas en République démocratique du Congo. Ce pays aussi, comme dans nombre d’autres dans le monde, a le droit à un développement durable et nous y travaillons.

Gilles BERHAULT Serge, en une minute... Optimiste ?

Serge ANTOINE Il faut l’être. Les meilleurs communicants que j’ai pu voir, ce n’était pas un Nigérien, mais les gars chargés de la surveillance sécurité à Johannesburg et qui disaient merveilleusement : “*God bless you ; you are entering in a new world.*” Il faut le faire, imaginez la gendarmerie française vous saluant “à l’entrée d’un nouveau monde” ! (*Rires.*) Donc cela veut dire être optimiste.

Deux choses très concrètes maintenant. Le Comité 21 est suffisamment présent – Anne-Marie – et, s’il ne l’est pas assez, il ne peut pas tout faire. Il a envie de travailler sur certains sujets. Il travaille par exemple sur l’évaluation dans laquelle il faut intégrer, contre les pouvoirs publics – pardon – qui sont restrictifs, les indicateurs d’envie, ceux qui ne sont pas statistiquement valables, qui sont la “surcharge” par rapport au monde... Nous y travaillons. Aidez-nous à le faire.

J’ai une envie pour la permanence de ce que nous sommes : espérer que l’année prochaine, ce sera encore là, 48 heures, encore mieux que cette année, et travailler dès maintenant, pendant un an avec les deux, trois, quatre ou cinq maximum “communicants en situation” européens – ou plus – de façon à ce qu’ils puissent nous proposer des choses concrètes l’année prochaine. Un vrai séminaire, ce n’est pas un *happening*. Cela n’a pas été un *happening* ici. Il faut remercier fortement Gilles BERHAULT, Anne-Marie SACQUET et tous ceux qui y ont contribué...

**“Le Comité 21 travailler sur certains
sujets. Il travaille par exemple sur
l’évaluation dans laquelle il faut intégrer,
contre les pouvoirs publics qui sont
restrictifs, les indicateurs d’envie”**

(*Applaudissements.*)

Nous ne l’avons pas fait, il faut le faire. Il faut les mettre au travail dès maintenant pour l’année prochaine ! (*Rires.*)

Clôture

INTERVENTION

Anne-Marie SACQUET

Directrice générale du
Comité 21



Merci, Gilles, merci à tous. Je voudrais commencer par un *mea culpa*. Par souci de l'échange entre vous tous et de faire en sorte que tout le monde s'exprime, je crois avoir eu un gros déficit de communication sur ce que font les adhérents du Comité 21. Comme je constate la forte attente de votre part par rapport à des réalisations concrètes, à des traductions opérationnelles des enjeux que nous avons pu mettre en débat, me semble-t-il – en tout cas je le conseille aux adhérents du Comité 21 qui sont là-, il serait bon que nous puissions débattre à partir de récits, de réalisations concrètes de communication sur le développement durable. J'y veillerai pour l'an prochain.

J'ai un deuxième message à faire passer. Je remercie beaucoup Ronan de nous avoir secoués. Nous avons effectivement besoin de nous ouvrir aux autres, en particulier à nos voisins européens. Là encore, des projets se préparent très concrètement. Je pense notamment à l'amorçage d'un réseau francophone du développement durable. Nous en avons parlé ce matin avec Alexandre EPALLE du canton de Genève. Je vais prochainement aux rencontres Jacques CARTIER sur le développement durable à Montréal ; je relayerai également votre souci qu'il y ait une véritable ouverture européenne et là, dans ce cadre francophone, pour que nous puissions nous enrichir mutuellement et surtout construire ensemble un corpus de valeurs du développement durable que nous pourrions porter avec d'autant plus de force dans notre action quotidienne.

Là encore – Serge y sera certainement également très attentif-, si nous avons au Comité 21 construit notre action internationale vers la Méditerranée, c'est également parce que nous savons qu'en Europe du Sud et dans le Maghreb, probablement, il y a beaucoup moins la capacité pour les acteurs et les citoyens d'avoir le droit à la parole et d'exprimer eux-mêmes leurs attentes, leurs analyses et leurs revendications en matière d'un monde durable.

Nous avons eu le souci, avec Serge ANTOINE, avec Farid YAKER, d'orienter notre action vers ceux qui ont le moins la parole. Je vous rappellerai très rapidement que nous avons élargi ce réseau, amorcé avec le Comité 21 algérien, complété cette année par le Comité 21 marocain, avec des accords de coopération, avec la coordination italienne des Agendas 21 locaux, avec le réseau catalan des Agendas 21 locaux, tout prochainement la coordination espagnole et avec le programme Adriatique 2020 sur la durabilité.

Le chemin se fait, avec beaucoup d'aléas, beaucoup de scepticisme également. C'est la raison pour laquelle je remercie une deuxième fois Ronan car, si nous avons des projets de coopération avec l'Europe et la Méditerranée, je peux vous assurer que, lorsque nous essayons d'impliquer et de mobiliser les acteurs français dans ce type de projet, nous sommes souvent face à des réactions de scepticisme : "Oui, c'est de la com, du marketing... Cela ne sert à rien... Les Italiens sont tous des corrompus... En Algérie, on ne peut rien faire..."

Nous avons à lutter culturellement contre cette espèce de scepticisme. Plusieurs d'entre

**“Nous avons eu le souci
d'orienter notre action vers
ceux qui ont le moins la parole”**

▼
**“Lorsque nous essayons
d'impliquer et
de mobiliser les acteurs
français dans ce type
de projet, nous sommes
souvent face à
des réactions
de scepticisme”**
▲

vous ont exprimé le souhait que, lorsque nous parlons de développement durable, nous puissions également avoir détermination et sourire ; c'est important.

Donc, nous parlons bien de culture et nous en avons beaucoup parlé depuis hier. Mais nous avons également beaucoup parlé de socle des droits humains. Et, puisque nous parlons communication, lorsque nous parlons de développement durable, nous avons tous, avant tout, en premier lieu, avant de passer aux traductions techniques ou opérationnelles, à promouvoir les droits humains. Victor-Hugo nous l'a rappelé tout à l'heure. Il s'agit parfois de droits cruciaux. Parallèlement à tout ce travail de dissémination que nous avons à faire, nous devons également veiller à ce que ce socle des droits soit appliqué et probablement élargi – Dominique MARTIN-FERRARI en a également parlé – en ouverture avec la question de la légitimité.

Pour terminer, concernant le texte que nous avons proposé à votre sagacité et à vos enrichissements, que je n'ose plus appeler "l'Appel du Lubéron" – nous trouverons un autre titre ensemble-, avec Gilles, nous allons très rapidement réunir le groupe de pilotage – il n'était pas encore au courant, mais je lance l'info ! – avec l'interrogation et la consultation des intervenants et des animateurs.

Nous reviendrons ensuite auprès de tous les participants en proposant un nouveau texte afin de pouvoir ensuite en faire une sorte de texte de ralliement pour tous les participants à l'Université et de porter ensemble un certain nombre de messages sur ce grand sujet de la communication pour le développement durable.

Merci à tous, à très bientôt et à l'année prochaine pour la troisième Université.

(Applaudissements.)

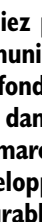
Gilles BERHAULT

Pour finir, n'oubliez pas de nous envoyer vos avis. Vous avez l'e-mail. Merci beaucoup à Solène BOURDAIS, Julie, Stéphanie NOMBRET, Émilie BLANC, à l'équipe du château, à la cuisine, au son, etc. Ils ont été formidables...

Nous avons été très heureux de vous recevoir dans le Lubéron. ILTIC a changé de nom, il s'appelle ACIDD. Il a envie de continuer à faire des projets. Il est disponible pour aider tous ceux qui peuvent en avoir besoin, dans la mesure de nos possibilités. Bienvenu et encore merci. Nous sommes très heureux d'avoir organisé cette deuxième Université.

N'oubliez pas que la communication a un rôle fondamental à jouer dans toute démarche de développement durable. N'oubliez pas que nous avons des idées fortes et nouvelles à faire passer, nous nous devons d'améliorer nos compétences et celles de nos équipes !

(Applaudissements.)



**“N’oubliez pas que
la communication a
un rôle fondamental
à jouer dans toute
démarche
de développement
durable”**